

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

n°2024/07/49

Date de convocation L'an deux mil vingt quatre
21 juin 2024 le **LUNDI 1^{er} JUILLET 2024** à 17 Heures 30
le **CONSEIL MUNICIPAL**, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance publique, sous la
Date d'affichage présidence de Monsieur Alain CAYET, Maire.
25 juin 2024

Nombre de conseillers Etaient présents :
Exercice : 26 Monsieur Alain CAYET
Présents : 19 Monsieur Guy BRAS - Monsieur Jean-Pierre CHARTREZ - Madame Anne-Caroline RATAJCZAK
Votants : 21 Monsieur Stéphane FOURNIER - Madame Ghislaine VALENTE - Monsieur Marc SERRA -
Madame Sophie LOPEZ - Monsieur Fouad AJARRAY - Madame Yveline LOURDEL -
Monsieur Yves RAOULT - Madame Martine DUQUESNOY - Monsieur Patrick BRUGUET -
Madame Christelle LEBAS - Madame Astrid SAVARY - Madame Corinne DOLLE -
Monsieur Thierry IMBERT - Monsieur Hubert CHIVET - Monsieur Olivier QUIGNON

Excusés :

Mme Marie-Antoinette DESHORTIES qui donne procuration à Mme Anne-Caroline RATAJCZAK
Madame Sandrine SERGEANT qui donne procuration à Monsieur Guy BRAS

Madame Chantal DECOCQ
Madame Micheline LAURENT
Monsieur Philippe LEFEBVRE
Madame Audrey TISON
Monsieur Jean-Claude NOEL

AT Secrétaire de séance :
Monsieur Olivier QUIGNON

Objet : Exonération de loyers pour le logement 65 rue Raoul Briquet

Monsieur le Maire expose :

La commune a souhaité remettre en location le logement 65 rue Raoul Briquet, clos du verger.

Monsieur OLLIVIER a manifesté son souhait de louer ledit logement.

Ainsi, il vous est proposé :

- De fixer le loyer mensuel à 325 €, lequel sera révisé chaque année en fonction de l'indice de référence des loyers

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer le contrat de location avec Monsieur OLLIVIER à compter du 1^{er} avril 2024 et d'exonérer celui-ci de trois mois de loyers afin que Mr OLLIVIER réalise des travaux de rénovation dans le logement.
- D'encaisser les loyers à l'article 752 du budget communal.

Après délibération, le Conseil Municipal valide, à l'unanimité, les propositions de Monsieur le Maire.

Certifié exécutoire
Transmis en préfecture
Saint Nicolas Lez Arras,
Le 2 juillet 2024
Le Maire,
Alain CAYET.



[Handwritten signature in blue ink]